

Compte-rendu du CE du Siège

07 Décembre 2015



Vos élus CGT

Claude Belestin, Rafaèle Bourcier, Michèle Cahin, Marc Chauvelot, Luc Deléglise, Sonia Deputier, Caroline Gindre, Philippe Goldmann, Claude Gueneau, Michela Law, Boris Muffolini, Christophe Vignal, Ghislaine Vingot

Représentant syndical:
Christian Fruchard

Compte rendu du CE extraordinaire du 07 décembre 2015 sur l'absentéisme au Siège

Lors du CE extraordinaire du Siège du lundi 07 décembre faisant suite à celui du 09 novembre, un grand nombre de questions portant sur les salariés des secteurs administratifs, les rédacteurs et les métiers techniques sont restées sans réponse.

La différence du nombre de jours d'absentéisme que l'on constate entre les rédactions de France 2 et celle de France 3 ne peut s'expliquer uniquement par l'allongement de la durée des sujets.

La direction refuse de prendre en compte les éléments organisationnels (refus de la semaine à quatre jours, généralisation du forfait-jour, pratiques managériales brutales) ou stratégiques (réorganisation permanente, mise en place laborieuse de nouveaux outils, inquiétudes liées au projet Info 2015) soulevés par les élus dans toutes les instances et soulignés par les médecins du travail.

De même elle ne prend pas en compte la baisse des effectifs techniques dans les équipes de reportage et le transfert de charge au détriment des journalistes, occasionnant une surcharge pour les uns et une souscharge pour les autres.

La mise en place, par ailleurs très lente, de plan d'action sur l'ergonomie au travail, si elle est nécessaire est loin d'être à la hauteur des enjeux.

La réponse à la grave situation de la santé des salariés dans l'entreprise ne peut se limiter à prendre en compte la longueur des sujets des JT ou à recommander au personnel administratif (systématiquement non remplacé) de prioriser ses tâches.

Les élus de la CGT déplorent que sur un sujet aussi grave,

et avec des chiffres aussi alarmants, la direction maintienne une position de déni qui illustre le blocage du dialogue social au niveau du CE. Il apparaît également que sans une volonté politique forte sur le sujet de la santé la Direction de la Santé et de la Qualité de Vie au Travail (DDSQVT) ne pourra apparaître que comme

une direction alibi.

Au terme d'une journée de débat souvent difficile, la séance s'est achevée sans qu'aucune décision susceptible de changer les choses n'ait été annoncée côté direction.

Paris, Malakoff, Issy-les-Moulineaux, Vaise, 8 décembre 2015

**Prochain CE :
09 décembre 2015**

D'ici là, vos élus CGT se tiennent à votre disposition

CGT France Télévisions Siège
Bureau A210
7 Esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
cgt.siege@francetv.fr
01.56.22.47.04